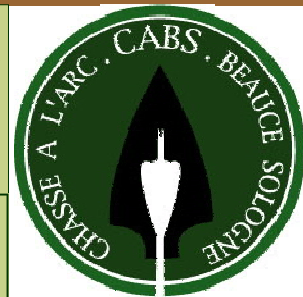


La Lettre du CABS

Le bulletin de liaison de Chasse à l'Arc Beauce Sologne
1554 route des Ponts d'Arian, 41250 Mont-Près-Chambord



N° 20 Automne 2012

Bonne saison de chasse 2012/2013 à tous!

Chers amis,

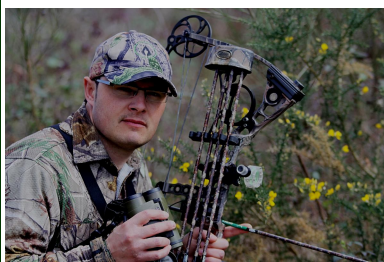
La voilà, cette fameuse Lettre du CABS de l'automne, celle que l'on attend tous, celle qui annonce les belles journées de chasse de l'association où l'on a toujours plaisir à se retrouver pour partager notre passion commune.

Une douzaine de chasses encore cette année, synonyme de contact avec le gibier, et de précision du tir. Ce qui nous anime tous.

En espérant, encore cette saison, donner la chance à quelques nouveaux petits CABSiens de prélever leur première pièce de gibier à l'arc. Un moment inoubliable dans la vie d'un chasseur.

Alors je vous dis à très bientôt, arc en main, sous le signe de l'amitié et du partage.

Le Président, Bertrand Chabot



RAPPEL DE COTISATION:

seuls les adhérents à jour de leur cotisation de 40€ (FFCA comprise) pourront s'inscrire aux chasses CABS de la saison 2012/2013...

La vérification sera faite au moment des inscriptions!

CHALLENGE GREG 2012 UN PARCOURS TOP!

Le Challenge Greg a eu lieu le dimanche 22 juillet à Gy-en-Sologne, chez notre ami Christophe Fourmy avec la présence de 36 participants. Une ambiance excellente, de la convivialité tout au long de la journée, sous un soleil magnifique.

Un superbe parcours varié, composé de cibles parfois étonnantes, au milieu des genets et petits étangs de ce coin de Sologne, jalonné de traces bien réelles de chevreuils, sangliers et cerfs sans doute magnifiques...

Pour les résultats, bravo à:

Dany Vaucher en catégorie Dames,
Antonin Cazaux en catégorie Traditionnel,
Olivier Pangault en catégorie Compound,
Et Lucas Thuilier en catégorie - de 16 ans.

Un grand merci à la famille Fourmy, et à l'équipe des monteuses et démonteuses.

Bravo à tous et à l'année prochaine!



Les Chasses CABS de la Saison 2012/2013

Tous les RDV sont à 8h30 précises. Tous les repas sont « tirés du sac »... (sauf le 6 octobre et le 9 décembre, repas compris dans les frais d'inscription). Le 13 octobre, pas de repas, fin de chasse vers 13h.

Dague et pibole obligatoires pour la chasse du grand gibier. Permis de chasser avec une validation pour le Loir-et-Cher.

Toutes les réservations se font auprès du Président du CABS (à partir du 25/09 à 9h)

Uniquement par téléphone ou sur son répondeur (sans confirmation en retour) au

06 11 01 35 61

Pas de réservations par mail...

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 8 jours, le montant de la journée de chasse sera dû à l'association. Pensez à vous faire remplacer...

Affûtez vos lames, des contrôles pourront avoir lieu....

SECURITE AVANT TOUT!

Nouvelles dispositions pour toutes les chasses aux lièvres:

- ▶ L'emploi des **arcs compound** est interdit.
- ▶ Port du **gilet fluo** obligatoire.
- ▶ Doigts sur la corde proscrits après l'annonce de tir à l'extérieur du chaudron.
- ▶ Fin de chasse systématique et immédiate pour les personnes ne respectant pas ces consignes.



→ Pour l'utilisation de tree-stand, le port du harnais est obligatoire.




FLUO OBLIGATOIRE pour toutes les chasses.

Gilet fluo pour les chasses aux lièvres

Deux brassards fluo, ou 1 gilet fluo, ou 1 couvre-chef fluo pour les autres chasses.

* RDV Espace détente, route de Lamotte à Blois, à 500m du collège à droite

** La Gerbe, à 1500m de Lamotte, à droite, sur la route de Brinon (RD923)

Date	Chasse	Commune	Lieu du RDV	Frais	Gibiers chassés
Samedi 6 octobre	Villeberfol	CONAN	Place de l'église Maves	30€	Lièvres 
Lundi 8 octobre	Bas Moron	MAVES	Place de l'église	20€	Lièvres
Samedi 13 octobre	Carcelles	MAVES	Place de l'église	10€	Lièvres
Samedi 27 octobre	St Maurice	LAMOTTE-BEUVRON *		20€	Chevreaux/Sangliers
Samedi 1 décembre	St Maurice	LAMOTTE-BEUVRON *		20€	Chevreaux/Sangliers
Dimanche 9 décembre	Blanchamp	VILLECHAUVÉ	Place de l'église	25€	Chevreaux
Dimanche 6 janvier	ACCA Lancôme	LANCOME	Place de l'église	30€	Chevreaux
Samedi 19 janvier	St Maurice	LAMOTTE-BEUVRON *		20€	Chevreaux/Sangliers
Dimanche 27 janvier	La Gerbe	LAMOTTE-BEUVRON **		40€	Chevreaux/Sangliers
Dimanche 3 février	ACCA Lancôme	LANCOME	Place de l'église	30€	Chevreaux
Dimanche 17 février	La Gerbe	LAMOTTE-BEUVRON **		40€	Chevreaux/Sangliers

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES!

Le nouvel arrêté daté au 16 juillet 2012 modifie l'arrêté du 18 août 2008 relatif à l'exercice de la chasse à l'arc. Ce texte autorise **l'utilisation des lames articulées**, n'exige **plus de minimum sur le poids des flèches** ni sur la **taille des arcs**.

NB: cependant, nous recommandons l'utilisation de lames articulées uniquement pour les arcs compound, et de préférence avec une puissance suffisante. Un diamètre de coupe important demande une énergie cinétique supérieure, pour avoir une pénétration suffisante, et un bon résultat.



Le coin des fines flèches!

Un grand bravo à Christophe et Florent, jeunes chasseurs, pour leur premier chevreuil à l'arc!



**Elevé
au
CABS!**



**100 %
pur
CABS !**

